

Rodez, le 20 août 2020

**Objet :** Lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale (OPAH-RR)

Mesdames et Messieurs les Maires,

Vous n'êtes pas sans savoir que la Communauté de Communes du Pays de Gentiane renforce son soutien à la rénovation de l'habitat et conforte ses prestations d'accompagnement en faveur de vos administrés par la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale pour la période 2020-2022 (qui prendra effet au 1<sup>er</sup> septembre 2020) au regard des problématiques territoriales soulevées lors de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH (précarité énergétique, habitat indigne, adaptation du logement au vieillissement et/ou handicap, développer une offre locative de qualité).

C'est la raison pour laquelle, vous avez approuvé à l'unanimité lors du conseil communautaire en date du 28 novembre 2019, la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale (2020-2022) sur les 17 communes du territoire intercommunal afin d'accompagner les propriétaires occupants aux revenus modestes et très modestes dans la rénovation de leurs logements ainsi que les porteurs de projets (investisseurs).

Le programme « OPAH-RR du Pays de Gentiane » a pour vocation à long terme, d'accueillir de nouveaux habitants, de participer à la production d'un parc durable et économe en énergie, de lutter contre l'habitat indigne et dégradé, de favoriser le maintien à domicile de nos aînés et de promouvoir le développement d'une offre locative de qualité.

Par décision en date du 30 juillet 2020, vous avez retenu notre association OC'TEHA pour le suivi animation du programme.

Dans le cadre ou vous rencontrez des situations, n'hésitez pas à communiquer nos coordonnées ( Tél : 07.50.56.69.44 ou 07.50.59.91.27 Par mail : [habitatcantal@octeħa.fr](mailto:habitatcantal@octeħa.fr) ou [habitat15@octeħa.fr](mailto:habitat15@octeħa.fr), l'adresse de notre agence du cantal : Place René Amarger 15100 Saint-Flour) ou à réorienter vos administrés au sein des permanences habitat, tous les 2<sup>er</sup> mercredi du mois à la Maison des Services au Public à Riom-ès-Montagnes et les 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois au sein de vos mairies.

Le contexte actuel n'est pas favorable à l'organisation de rencontre et de temps d'échange entre partenaires, nous restons cependant à votre écoute et nous ne manquerons pas dès que la situation sera plus propice à venir vous rencontrer.

Comptant sur vous pour relayer cette information le plus largement possible, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Oc'teħa,

Philippe SCHAAB